



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocation de rentrée scolaire

Question au Gouvernement n° 644

Texte de la question

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Bertrand Pancher, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bertrand Pancher. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée de la famille.

Nous sommes tous attachés au développement d'une politique familiale forte, laquelle a fait de la France l'une des rares nations occidentales dont le taux de natalité lui permet de voir l'avenir avec optimisme. Nous partageons tous les valeurs de la famille : le dépassement, le partage, l'engagement, le respect, et la recherche de l'épanouissement de tous. Encore faut-il que les familles continuent à être soutenues.

Alors que, dans quelques jours, nous allons entamer la période tant attendue des grandes vacances - ce sera un peu plus tard pour nous -, les familles pensent déjà à la rentrée scolaire prochaine et à tous les frais qu'elles vont devoir engager pour équiper leurs enfants. Frais, qui au regard du contexte économique actuel, vont être plus lourds à supporter que ceux de l'année dernière. (*" Allô ? " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Vendredi dernier, lors de votre intervention au cours du journal télévisé de France 2, vous avez annoncé, madame la secrétaire d'État, une augmentation de l'allocation de rentrée scolaire versée en août prochain pour les collégiens et les lycéens.

Cette modulation, dont le coût s'élèverait à 50 millions d'euros, est destinée à donner un coup de pouce en direction des adolescents, pour lesquels les dépenses occasionnées par la rentrée sont plus importantes que celles consacrées aux élèves du secteur primaire.

Madame la secrétaire d'État, pourriez-vous nous faire part de la façon dont cette allocation de rentrée scolaire va s'articuler à la politique familiale que mène le Gouvernement et nous détailler les objectifs précis que vous voulez atteindre ? (*" Allô ? " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.* - *Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la famille.

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille*. Monsieur le député, devant l'assemblée générale de l'Union nationale des associations familiales, qui se tenait samedi dernier à Toulouse, Xavier Bertrand et moi-même avons présenté la politique familiale que le Gouvernement souhaite mettre en oeuvre, en particulier les mesures d'accompagnement en faveur d'une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, avec la création de 350 000 places de garde supplémentaires. Xavier Bertrand a lu un message du Président de la République concernant cette politique familiale généreuse et juste à laquelle nous sommes attachés.

Avec François Fillon, nous avons souhaité, en réponse à une demande exprimée depuis longtemps par les associations familiales et les partenaires sociaux, coller à la réalité des familles et à leurs besoins. Ces besoins, nous les connaissons. Il suffit d'être dans la vraie vie (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*) et d'aller faire ses courses au moment de la rentrée scolaire pour voir que la vie est plus chère lorsque les enfants entrent au collège ou au lycée. Nous avons choisi de moduler l'allocation de rentrée scolaire en trois tranches : pour le primaire, de cinq ans à dix ans, l'allocation s'élèvera à 272 euros, pour l'entrée au collège, de dix ans à quatorze ans, elle sera de 287 euros, et pour l'entrée au lycée, de quatorze à dix-huit ans, elle sera portée à 297 euros.

Vous le voyez, la politique du Gouvernement c'est de coller à la réalité des besoins des familles les plus

modestes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC*)

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 644

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 juin 2008